

Agriculture et développement rural : des innovations qui renforcent la productivité, réduisent l'insécurité alimentaire et créent des emplois

En 2012, le gouvernement ivoirien initie la première phase du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 1) qui est mis en œuvre pour la période 2012-2017, en vue de redynamiser le secteur agricole.

Le PNIA1 a été marqué par un taux moyen de croissance annuelle des productions de 8%, induisant un taux de croissance de 10% dans le secteur agricole, 14% de croissance moyenne des revenus des producteurs agricoles, la disparition totale de l'insécurité alimentaire sévère en Côte d'Ivoire, et la création de millier d'emplois dans le secteur, avec la mise en place de plusieurs projets suivis de construction d'infrastructures socio-économiques.

Les efforts du gouvernement pour le renforcement de la productivité et la compétitivité des produits agricoles d'exportation ont permis une évolution globale des cultures de rente et vivrières. La tendance globale au niveau des cultures de rente affiche une augmentation de la production entre 2012 et 2018 de près de 42,6%, avec une production qui est passée de 5 252 191 tonnes à 7 490 230 tonnes.

Pour les cultures vivrières, ces chiffres sont de 11 856 532 tonnes en 2012, contre 195 929 tonnes en 2018, soit une croissance de près de 53,4%. Ces résultats ont favorisé un accroissement du revenu des agriculteurs, réduisant du coup la pauvreté en zone rurale.

Le Programme National d'Investissement Agricole seconde phase (PNIA 2) (2018-2025), lancé en 2018, vise à renforcer ces acquis, en plus de rendre l'agriculture ivoirienne plus compétitive et durable et axée sur les agropoles.

Véritable système de développement rural intégré, les agropoles prévoient la mise en place d'infrastructures de base (santé, éducation, électrification, adduction d'eau potable...). L'autre particularité de ce système est la primauté accordée à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Un accent particulier sera mis sur la transformation et la commercialisation des produits agricoles. L'objectif visé est de relever le défi de la commercialisation et de la conservation des productions ivoiriennes. La mise en place de zones agro-industrielles, dites agropoles vise à accélérer la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Le premier d'entre ces zones agro-industrielles est le projet pôle agro-industriel du Bélier (2 PAI-Bélier). C'est un projet d'envergure de plus de 80 milliards de

FCFA qui permettra la création d'emplois pour les jeunes et les femmes afin de réduire la pauvreté. Le 2PAI-Bélier comprend la construction de retenues d'eau, l'aménagement de 2 160 hectares de périmètres irrigués et de 670 km de pistes rurales.